



Cercle des Naturalistes de Corbeil-Essonnes & environs

Madame, Monsieur,

Le Bureau du Cercle des Naturalistes vous présente ses meilleurs vœux pour 2017 et vous invite à participer ou vous faire représenter à l'Assemblée Générale qui aura lieu :

Le SAMEDI 28 janvier 2017
à 15 heures précises
(accueil et règlement des cotisations à 14 h 30)

à l'Espace Carnot – 75 avenue Carnot (face à la rue de Nagis) 91100 Corbeil-Essonnes

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente
- Rapport d'activité de l'année écoulée
- Rapport moral
- Bilan financier 2016
- Cotisation 2018
- Projets d'activités pour 2017 sorties à thèmes, voyages naturalistes, exposition, projections de diapositives, réunions, initiation aux sciences de la nature, travaux pratiques etc...
- Élection des membres du Bureau, suite à deux démissions et pour le bon fonctionnement de notre association **nous avons impérativement besoin de trouver un nouveau trésorier et de nouveaux membres pour étoffer notre équipes, toute nouvelle candidature est la bienvenue**
- Questions et propositions diverses.

Comme chaque année, cette Assemblée sera clôturée par la galette des rois et le verre de l'amitié.

(Si vous ne pouvez pas être présent, faites vous représenter au moyen du pouvoir ci-dessous.)

Nous vous prions, Madame, Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Bureau du Cercle
La Présidente Annie DUPUY

Important : Nous vous rappelons que pour voter, vous devez être à jour de vos cotisations

L'année écoulée 2016 = 14 €

L'année en cours 2017 = 14 € (par chèque de préférence) au plus tard le jour de l'Assemblée Générale.

Pouvoir à faire parvenir ou à remettre au Bureau avant le début de l'Assemblée Générale.

Cercle des Naturalistes de Corbeil-Essonnes & environs

POUVOIR

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à :

Ou à défaut à :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du 28 janvier 2017, signer les feuilles de présence, participer aux délibérations et aux votes.

Le

Signature *

*(Faire précéder de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir, fait à...)